

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SELECTION PROFESSIONNELLE  
DU 11 OCTOBRE 2013

CONSEIL GENERAL DES ARDENNES

La commission de sélection professionnelle au grade d'attaché territorial s'est réunie le vendredi 11 octobre 2013 au Conseil général des Ardennes – 6/8 Avenue d'Arches – 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES.

La séance est ouverte à 9h30.

**Composition de la commission :**

- M. Eric PICART, Président de la Commission, Directeur, SIRTOM de Sedan
- M. PAUCHET, Représentant de l'autorité territoriale, Directeur des Ressources Humaines, Conseil général des Ardennes
- M. Quentin NOAILLON, Fonctionnaire appartenant à la catégorie hiérarchique du grade d'attaché territorial, Attaché territorial, Conseil général des Ardennes.

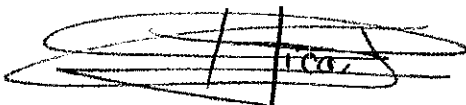
Les candidats ont été invités à se présenter, devant la commission, par courrier en date du 2 septembre 2013.

Après étude des dossiers et audition des candidats, la commission déclare les agents figurant sur la liste ci-dessous, dressée par ordre alphabétique, aptes à être intégrés au grade d'attaché territorial.

NOM	Prénom
ARON	Valéri
CAHEN	Alain
DÉLARRS	Anne
FAGART	Catherine
LÉCRIGUÉ	Mathilde
MIONNÉT	Cédric


Fait à Charleville-Mézières, le 11 octobre 2013.

Eric PICART



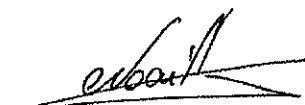
Président de la  
Commission

Dominique PAUCHET



Représentant de  
l'autorité territoriale

Quentin NOAILLON



Fonctionnaire appartenant à la  
catégorie hiérarchie du grade  
d'attaché territorial

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.



## LE CONSEIL GENERAL DES ARDENNES

### RECRUTE

#### HUIT AGENT DES SERVICES HOSPITALIERS QUALIFIE (veilleur de nuit)

pour la Maison Départementale  
de l'Enfance et de la Famille de WARCQ (08000)

Le recrutement s'effectue par voie d'inscription sur une liste d'aptitude établie après examen des dossiers, audition publique des candidats retenus et sélection selon les critères professionnels par une commission constituée par l'administration.

Peuvent faire acte de candidature les personnes remplissant les conditions énumérées ci-après :

➤ **CONDITIONS GENERALES ::**

(article 5 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires)

- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de la C.E. ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen,
- jouir de ses droits civiques,
- ne pas avoir subi de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- être en position régulière au regard du code du service national,
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'accès aux emplois de la fonction publique.

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitæ détaillé) doivent être adressées ou déposées au service énoncé ci-dessous qui fournira tous renseignements complémentaires utiles :

M. Le Président du Conseil Général des Ardennes  
Direction Générale des Services Départementaux  
Direction des Ressources Humaines  
Service GPEC (concours Madef)  
Hôtel du Département  
CS 20001  
08011 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX  
Tél : 03.24.52.48.14

Clôture des inscriptions : le 31 décembre 2013 (le cachet de la poste faisant foi).